

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE D'IMMIGRATION

Avant d'esquisser une nouvelle politique retenons les caractéristiques actuelles:

25 % de la population sont des étrangers

40 % des salariés du secteur privé

47,4 % des ouvriers de toute l'industrie.

Ces nombreux étrangers sont entrés au pays selon les besoins des différents secteurs économiques. Surtout la dernière phase, celle de l'immigration portugaise (1965-1974) a vu une immigration sauvage, légalisée après l'arrivée du travailleur au Luxembourg. Pour la venue d'un ouvrier le patron était obligé d'indiquer sur le contrat de travail les conditions de logement offertes. Mais cette clause n'était que rarement respectée. Aucune taxe ni contribution n'a été demandée au patronat, premier bénéficiaire de cette main d'oeuvre. Bien plus, l'immigration sauvage a permis au patronat de maintenir les salaires à un niveau bas. Les gouvernements successifs n'ont rien entrepris pour contrôler les logements collectifs. L'immigration était en outre caractérisée par une très forte rotation: Les travailleurs célibataires et les "veufs blancs" (dont la famille est restée au Portugal) ne sont restés que quelques années. Cette tendance a changé depuis la libéralisation de la réunification familiale.

Résumons-nous: pas d'obligation du patronat
pas d'intervention du gouvernement.

Quelle est l'urgence d'une nouvelle politique dans la situation économique actuelle, ou bien, en d'autres termes,

quelles sont les perspectives de l'immigration ?

Depuis le début de la crise économique quelques 2 à 3000 immigrés, portugais pour la plupart, ont quitté le pays, ont résolu le problème du chômage et sauvé les sacro-saintes statistiques de chômeurs en exportant ce chômage chez eux, chose normale selon les explications du ministre J.F. Poos au colloque de sociologie politique le 8 mai 1977 à Luxembourg.

La situation démographique des autochtones est très déficitaire. Ainsi les Luxembourgeois accusent un déficit des naissances sur les décès en 1975 de -1633 et en 1976 de -1780, les étrangers par contre un excédent de respectivement +1245 et +1241. Il en résulte pour la population totale un déficit de 388 respectivement 539.

Une étude du STATEC prévoit deux hypothèses de l'évolution de la population jusqu'en l'an 2000

- avec une immigration forte (1500 immigrés par an) la part des étrangers passerait de 22,1% en 1973 à 36,5% en 2000.

- avec une immigration faible (200 par an) la part des étrangers passerait à 27,6% en 2000.

Le Grand-Duché, malgré la mauvaise situation économique devra donc continuer à recourir à l'immigration, d'où

— Le Luxembourg est, de tous les pays de la C.E.E., celui qui a le plus faible taux de chômage. Comment expliquez-vous cette situation ?

— Nous avons une main-d'œuvre étrangère très importante et énormément de frontaliers, dont les effectifs ont bien sûr été réduits au moment où est apparue la menace de chômage et de sous-emploi. Nous avons, d'autre part, profité de notre système micro-économique et du fait que le chômage ne menaçait chez nous que la sidérurgie, c'est-à-dire essentiellement deux entreprises. Nous avons donc pu, je vous dirais franchement, le masquer, dans la mesure où l'Etat a veillé, en accord avec le patronat et les syndicats, à ce que les travailleurs demeurent dans leur entreprise, quitte à y être occupés à des tâches qui n'ont rien à voir avec la sidérurgie. L'argent que d'autres ont dépensé en allocations de chômage, nous l'avons pratiquement affecté à des travaux extraordinaires, grâce à quoi, jusqu'à présent, nous avons pu assurer le plein emploi.

Gaston THORN in: Le Monde, 26/27-3-77

la nécessité de définir une nouvelle politique d'immigration.

Le gouvernement de centre-gauche a pu donner l'impression de mettre en oeuvre une véritable politique d'immigration. En créant la Conférence Nationale de l'Immigration il a voulu consulter les "forces vives de la nation" (patronat, syndicats) mais aussi les immigrés eux-mêmes. En faisant faire une étude sociologique il a voulu donner une base scientifique à ses projets.

Mais qu'en est-il advenu des principales revendications des immigrés (cf. supra p. 2 ss.)? Quelles sont les orientations du gouvernement? Il va de soi que ces travaux préparatoires ne voulaient ni ne pouvaient préjudicier des décisions du gouvernement. Or, aucune décision n'a encore été prise, aucune orientation ne se dessine.

Quelles seraient les caractéristiques d'une nouvelle politique?

L'immigration serait contrôlée par le gouvernement. Le patronat serait amené à contribuer financièrement.

A travers une telle politique les patrons n'embaucheraient des nouveaux que s'ils en ont vraiment besoin et non pas pour peser sur les salaires de quelques secteurs. Les travailleurs auraient la certitude d'être accueillis dans des conditions convenables de logement, d'initiation etc. puisque ces conditions seraient contrôlées et garanties par le gouvernement. L'immigration se ferait donc selon les véritables capacités d'accueil.

Quelles pourraient être les obligations patronales?

- 1- taxe d'immigration à verser à l'Etat
- 2- contribution à un fonds de logement (Actuellement le patron peut bénéficier de subsides publics très substantiels pour aménager des logements. Le crédit budgétaire y relatif a cependant été réduit de 10 à 2 millions. Un fond public pourrait créer des logements indépendants du patron. En effet, aujourd'hui l'immigré, logé chez le patron, peut perdre en même temps travail et logement. Il se gardera donc encore davantage d'émettre la moindre critique ou revendication.)
- 3- financement d'un cours de langue et d'initiation à la vie sociale.

Le patronat peut-il supporter pareilles charges en cette période?

Il va de soi que les patrons essaient par tous les moyens de limiter leurs charges. Actuellement l'Etat c'est-à-dire la communauté des contribuables subvient à ces frais. Il va donc falloir amener les patrons à payer eux-mêmes, ce qui doit être difficile, même pour le gouvernement actuel.

Une nouvelle politique d'immigration maintenant!

L'apport fondamental des travailleurs immigrés et de leurs familles à notre vie économique et sociale n'est plus à démontrer.

Le Gouvernement l'a reconnu en instituant en 1975 un large débat à l'occasion de la Conférence Nationale de l'Immigration.

Mais où sont les réalisations concrètes préconisées lors de cette conférence?

La crise des économies capitalistes a durement frappé les travailleurs immigrés et leurs familles: départs massifs des sans-emploi, insécurité de ceux qui restent. Rien que dans le secteur bâtiment plus de 1600 postes de travail ont disparu. Seulement quelques chômeurs indemnisés ont été enregistrés!

Mais une fois la purge capitaliste de l'économie assurée, va recommencer l'importation massive et effrénée de main-d'oeuvre étrangère sous la houlette du patronat entraînant une réédition des désastres sociaux de la période 1970-73.

La période actuelle, caractérisée par l'arrêt de l'immigration se prête donc particulièrement bien à la mise sur pied d'une nouvelle politique d'immigration, telle que l'a proposée la Conférence Nationale de l'Immigration dans ses conclusions.

Le Gouvernement ne se contenterait plus d'entériner la politique d'immigration du patronat, mais c'est lui qui dirigerait l'immigration sur la base des perspectives d'emploi à long terme, et non plus de l'importation-refoulement conjoncturel de main-d'oeuvre.

Le patronat, premier bénéficiaire de la main-d'oeuvre étrangère, devrait aussi être le premier à payer les frais d'une politique sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles: taxe d'immigration et contribution financière au logement (exemple français), cours de langue et d'initiation à la vie sociale à charge du patronat (exemple suédois).

Au lieu de cela le Gouvernement lance un mini-projet de loi, instituant un organe consultatif de plus: le Conseil National de l'Immigration!

Qu'en est-il des revendications prioritaires de la CNI à propos de:

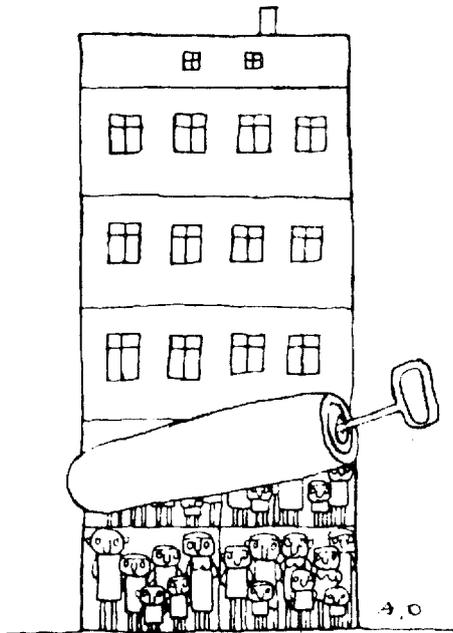
- la réforme de la loi Schaus concernant les expulsions
- l'institution d'un régime scolaire adapté aux enfants immigrés

Où est la volonté du Gouvernement pour les réalisations mineures comme l'édition d'une brochure d'information ou la réglementation des logements collectifs?

Jeunesse Socialistes Luxembg.
UNIAO

in: t, 26/5/1977

Pourtant la situation actuelle nous semble propice à pareille innovation: L'immigration est presque entièrement fermée, il n'y a donc guère de nouveaux arrivants qui pourraient déjà causer "pareilles dépenses supplémentaires" aux patrons.



Ce moment d'arrêt devrait être mis à profit pour que de nouvelles dispositions soient opérationnelles une fois que l'immigration reprendra. Les données précitées nous donnent en tout cas la certitude qu'elle reprendra même si l'on ne peut guère encore prédire exactement le moment ni l'étendue.

Comment promouvoir pareille politique ?

Les immigrés pour leur part, auxquels le gouvernement a reconnu officiellement le droit de s'occuper eux-mêmes de leurs problèmes, ce qui constitue de fait la reconnaissance d'un droit d'expression politique, ont créé un comité d'entente et d'action regroupant les diverses nationalités. C'est à ce comité de faire pression sur le gouvernement et de lui rappeler ses promesses.

Un rôle très important incombe aux syndicats luxembourgeois. Ils n'ont pas toujours su intégrer les immigrés avec leur spécificité dans le mouvement ouvrier et syndical. Espérons que la

récente entrevue entre le comité des immigrés et les deux syndicats ouvriers ouvre une nouvelle page de l'histoire de l'immigration et donc de la classe ouvrière à Luxembourg.

La séparation de fait entre travailleurs autochtones et étrangers telle que l'a décrite Albano Cordeiro dans l'étude sociologique, et ce dès le début de l'immigration à la fin du 19^e siècle aura-t-elle vécue? Les syndicats ne peuvent pas ne pas saisir l'occasion pour créer l'unité de la classe ouvrière ...

GAG

Petite bibliographie: Juliette Mince, Travailleurs immigrés en France, Editions du Seuil, 1973

Marios Nikolinakos, Politische Ökonomie der Gastarbeiterfrage
rororo aktuell 1581

John Berger, Le septième homme, Maspéro 1976

Stephen Castles, Immigrant Workers and Class structure in
Western Europe, IRR Oxford 1973

Albano Cordeiro, Les travailleurs immigrés et la sécurité sociale,
Presses Universitaires de Grenoble, 1977

Albano Cordeiro, L'Immigration à Luxembourg, Luxembourg 1975
(ouvrage important sur la situation luxembourgeoise)

Carlo Thill, Armand Luxen, Robert Scharfe, L'intégration à
travers le mode de logement des travailleurs portugais au
Grand-Duché de Luxembourg, Université de Nancy II, 1977

Politique aujourd'hui, Immigrés, étrangers ou travailleurs,
numéro de mars/avril 1975

Tous ces ouvrages sont accessibles au siège de l'Uniao,
133, rue Adolphe-Fischer, Luxembourg